

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024



02 MAI 2024



MOTO-CLUB: MOTO CLUB Archizieux Bouthezon

N° D'ÉPREUVE FFM: 4-17

E-MAIL: mclub.president@orange.fr

DATE: 07 Juin 2024

TÉLÉPHONE: 06 78 82 72 09

LIEU: Archizieux Bouthezon 42160

ORGANISATEUR TECHNIQUE: CACHET CYRIL

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course _____ Besson Gerard Licence: 003824
Délégué FFM (Président de jury) _____ Christophe COMAS Licence: 007077
Membre du Jury _____ Micelliet Sandrine Licence: 046553
Membre du Jury _____ Ligier André Licence: 171369
Commissaire technique responsable - Blanchet Hubert Licence: 252620
Responsable du chronométrage _____ Navon Sandrine Licence: 139189

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

	50 CC	POUSSIN 65 CC	PUPILLE 65 CC	BENJAMIN 85 CC	MINIME 85 CC
AGE MINIMUM	6 ANS	7 ANS	10 ANS	9 ANS	12 ANS
AGE MAXIMUM	8 ANS	9 ANS	11 ANS	11 ANS	13 ANS
CYLINDRÉES	50 CC**	65 CC		85 CC	
ROUE AVANT	10 OU 12 POUCES	LIBRE		LIBRE	
ROUE ARRIÈRE	10 POUCES	12 POUCES		14 OU 16 POUCES	
LICENCES	INTER JEUNE / LUE / NJ				
PLAQUES					

* La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur.
Les pilotes ne devront pas dépasser la limite d'âge maximum dans l'année du championnat.

** 50cc thermique centrifuge ou électrique

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical *M. Philbois*
 Nombre de secouristes *210*
 Hôpital le plus proche *Hôpital Nord St Priest en Jarez*
 Nombre d'ambulance(s) *2*
 Temps de trajet (en min) *12 minutes*

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
 Nom du site *Moto Club Andrieux Beuthéon*
 Adresse *768 rue des Essarts 42160 Andrieux Beuthéon*
 Caractéristiques :
 Longueur du circuit *14,50 km*
 Largeur minimum de la piste *5 m*
 Largeur de la grille *35 m*
 Longueur de la ligne droite de départ *80 m*
 Nombre d'OCP* *15*
 *Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :
 Pendant les essais : *40*
 En manche : *40*

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: *15/01/2024*

CACHET *Cyril*
 Président *Motoclub Andrieux*


VISA DE LA LIGUE

DATE: *06 MAI 2024*

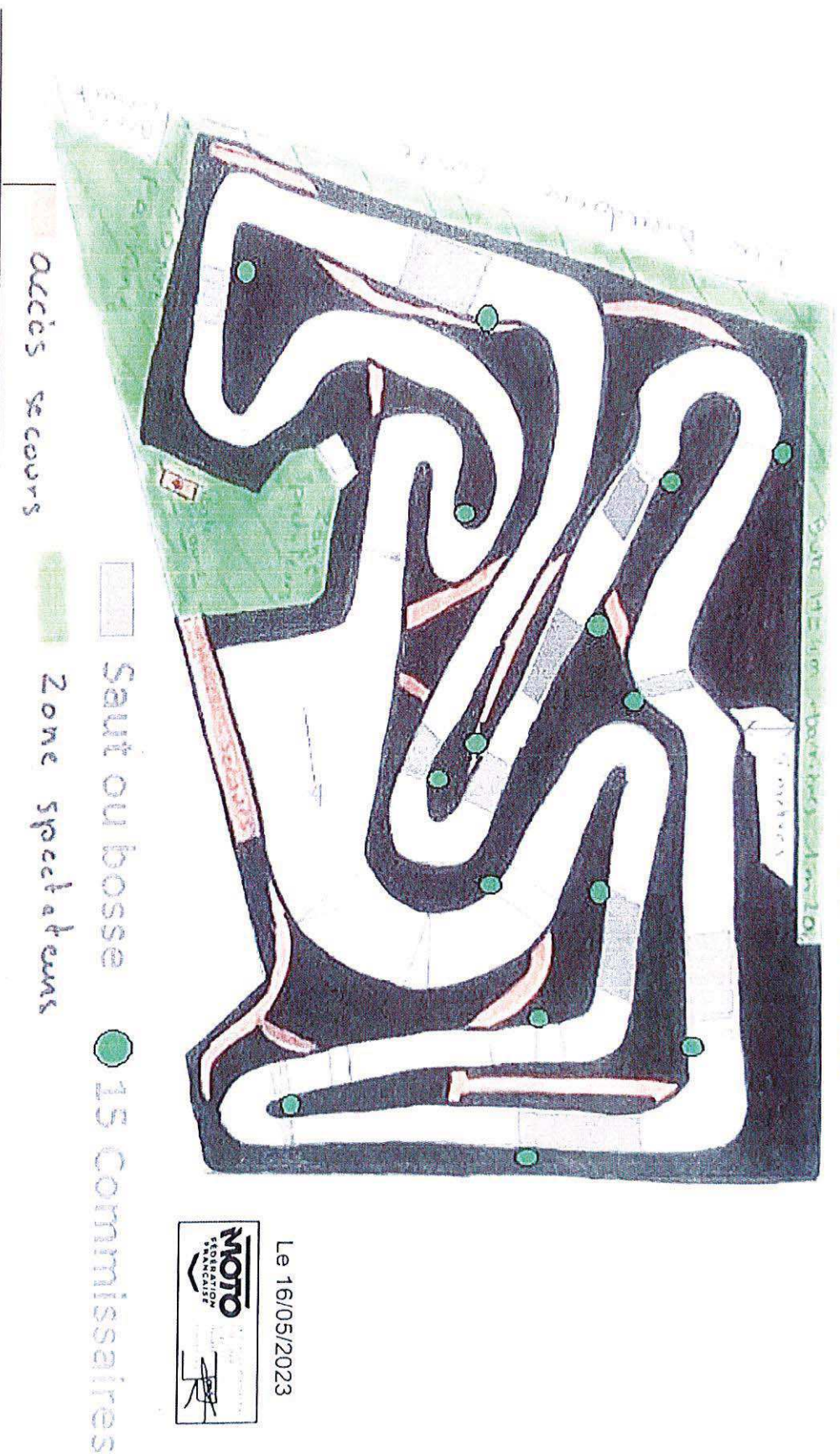
LIGUE MOTOCYCLISTE
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
 26600 LA ROCHE DE GLUN
 Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE: *23/05/2024*
 NUMÉRO: *24/0570*

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
 74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmotosport.fr
 ffmoto.org


Circuit de MOTOCROSS ANDREZIEUX BOUTHEON



SAMEDI

08H00 À 12H15	Contrôles Administratifs
08H00 À 12H15	Contrôles Techniques
10H00	Visite du circuit
13H15	Briefing pilotes

ESSAIS LIBRES

13H30 À 13H40	85cc Minime	Groupe A	10 min
13H45 À 13H55	85cc Minime	Groupe B	10 min
14H00 À 14H10	85cc Benjamin	Groupe A	10 min
14H15 À 14H25	85cc Benjamin	Groupe B	10 min
14H30 À 14H40	50cc		10 min
14H45 À 14H55	65cc Poussin	Groupe A	10 min
15H00 À 15H10	65cc Poussin	Groupe B	10 min
15H15 À 15H25	65cc Pupille	Groupe A	10 min
15H30 À 15H40	65cc Pupille	Groupe B	10 min

ESSAIS CHRONOS

15H55 À 16H10	85cc Minime	Groupe A	15 min
16H15 À 16H30	85cc Minime	Groupe B	15 min
16H35 À 16H50	85cc Benjamin	Groupe A	15 min
16H55 À 17H10	85cc Benjamin	Groupe B	15 min
17H15 À 17H25	50cc		10 min
17H30 À 17H45	65cc Poussin	Groupe A	15 min
17H50 À 18H05	65cc Poussin	Groupe B	15 min
18H10 À 18H25	65cc Pupille	Groupe A	15 min
18H30 À 18H45	65cc Pupille	Groupe B	15 min

DIMANCHE

TEST DE DÉPARTS + WARM UP

07H50 À 08H00	85cc Minime – Consolante	10 min
08H05 À 08H15	85cc Minime	10 min
08H20 À 08H30	85cc Benjamin – Consolante	10 min
08H35 À 08H45	85cc Benjamin	10 min
08H50 À 09H00	50cc	10 min
09H05 À 09H15	65cc Poussin – Consolante	10 min
09H20 À 09H30	65cc Poussin	10 min
09H35 À 09H45	65cc Pupille – Consolante	10 min
09H50 À 10H00	65cc Pupille	10 min

1^{ÈRE} MANCHE

10H05	Tour de reconnaissance	85 MINIME CONSOLANTE
10H10 À 10H30	Départ – 12 min + 1 tour	
10H35	Tour de reconnaissance	85 MINIME
10H40 À 11H00	Départ – 15 min + 1 tour	
11H10	Tour de reconnaissance	85 BENJAMIN CONSOLANTE
11H15 À 11H35	Départ – 12 min + 1 tour	
11H40	Tour de reconnaissance	85 BENJAMIN
11H45 À 12H05	Départ – 15 min + 1 tour	
12H10	Tour de reconnaissance	50 CC
12H20 À 12H30	Départ – 8 min + 1 tour	

PAUSE

1^{ÈRE} MANCHE

13H20	Tour de reconnaissance	65 POUSSIN CONSOLANTE
13H30 À 13H50	Départ – 12 min + 1 tour	
13H55	Tour de reconnaissance	65 POUSSIN
14H00 À 14H20	Départ – 15 min + 1 tour	
14H25	Tour de reconnaissance	65 PUPILLE CONSOLANTE
14H35 À 14H55	Départ – 12 min + 1 tour	
15H00	Tour de reconnaissance	65 PUPILLE
15H05 À 15H25	Départ – 15 min + 1 tour	

2^{ÈME} MANCHE

15H30	Tour de reconnaissance	85 MINIME
15H35 À 15H55	Départ – 15 min + 1 tour	
16H00	Tour de reconnaissance	85 BENJAMIN
16H05 À 16H25	Départ – 15 min + 1 tour	
16H30	Tour de reconnaissance	50 CC
16H40 À 16H55	Départ – 8 min + 1 tour	
17H00	Tour de reconnaissance	65 POUSSIN
17H10 À 17H30	Départ – 15 min + 1 tour	
17H35	Tour de reconnaissance	65 PUPILLE
17H40 À 18H00	Départ – 15 min + 1 tour	

18H05 Remise des prix